



**« BIEN VIEILLIR EN FRANCE : MYTHE OU REALITE ? »**

*Pour sortir des stéréotypes de la perte d'autonomie des personnes âgées*

**Colloque organisé par le Ciriec-France**

**lundi 16 juin 2025 de 19h00 à 21h00**

**Auditorium de AEMA Groupe 17 place Etienne Pernet 75015 Paris**

La perte d'autonomie des personnes âgées est un sujet complexe dans une société française au sein de laquelle le vieillissement s'accroît régulièrement et est appelé à progresser encore jusqu'en 2040 au moins. Quant à lui, le taux de dépendance passera selon les estimations de près de 40% aujourd'hui à près de 60% en 2050 (source REPSS). Selon le CESE, *« La perte d'autonomie peut se définir comme le fait d'être limité dans la vie quotidienne. Se trouve dans cette situation toute personne confrontée à un problème de santé qui lui impose d'être aidée pour l'accomplissement des besoins essentiels de la vie (se lever, se laver, se nourrir...). Aujourd'hui en France, 1,4 million de personnes bénéficient d'une allocation liée à la perte d'autonomie. Ce chiffre ne permet toutefois pas de se faire une représentation juste des enjeux de la perte d'autonomie. »*

(rapport CESE – avril 2023 : « La prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement »)

L'allongement de la durée de vie est en effet devenu un enjeu majeur pour la France comme pour tous les pays dotés d'un système de protection sociale évolué. Depuis longtemps de nombreux experts mettent en évidence les problématiques de la perte d'autonomie des personnes âgées, qu'elles soient liées à leur hébergement, leur accompagnement pour les actes de tous les jours, leur accessibilité aux services, leur solvabilisation. De nombreuses solutions ont été préconisées, donnant lieu à plusieurs lois dont celle, importante, de 2015 qui avait défini les principes d'une adaptation globale de la société au vieillissement. En outre, la perte d'autonomie est souvent perçue comme une représentation négative de la vieillesse dans une société contemporaine qui valorise l'autonomie et la performance, ce qui ne crée pas un contexte favorable pour le « bien vieillir » de nos aînés.

Pour faire le point sur ces différents enjeux, le CIRIEC-France a sollicité plusieurs experts qui aborderont les aspects essentiels du vieillissement : la place des seniors dans la société, la prévention et le maintien en bonne santé, la maltraitance, l'habitat, la mobilité et l'accessibilité.

## PROGRAMME

- Accueil par **Pascal MICHARD**, président de AEMA Groupe
- Introduction par **Alain ARNAUD**, président du CIRIEC-France
- Quelle vision du vieillissement dans notre société ?
  - **Mathieu ALAPETITE**, directeur général de France Silver Eco
- Bien vieillir en EHPAD : mythe et réalité
  - **Frédéric TIBERGHIE**n, Conseiller d'Etat honoraire
- La mobilité de nos aînés et leur accessibilité aux services
  - **Julie COUSIN**, directrice Innovation Responsable, Accessibilité et Insights Orange Innovation/Marketing et Design
  - **Laetitia MONROND**, directrice de l'accessibilité à SNCF Réseau
- La question de la maltraitance des personnes âgées
  - **Alain KOSKAS**, président de la Fédération Internationale des Associations de Personnes Agées (FIAPA)
- *L'engagement solidaire d'un assureur mutualiste (titre à confirmer)*
  - **Isabelle MUSSEAU**, déléguée nationale aux solidarités à la MGEN
- Clôture par **Marie-Anne MONTCHAMP**, ancienne présidente de la CNSA, ancienne ministre, directrice générale de l'OCIRP

### Partenaires du CIRIEC-France

